

Partie I

DIAGNOSTIC AGRO ECOLOGIQUE de base = commun à toutes les mesures

Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

N° pacage du demandeur	
Nom du PAEC (<i>Projet Agro-Environnemental Climatique</i>)	
Opérateur PAEC	
Site Natura 2000	
Département	
Date de la visite	
Date de la remise du compte rendu	
Rédacteurs	Nom du conseiller et de la structure (volet écologique) Nom du conseiller et de la structure (volet agricole et pastoral)
Signatures	

Introduction

Le diagnostic agro-écologique détermine, en lien avec le PAEC, les enjeux agro-environnementaux présents sur l'exploitation et les mesures à mettre en place selon ces enjeux. Ce document doit être signé par le contractant.

Il dresse un état des enjeux agricoles et des enjeux de biodiversité de l'exploitation au regard du PAEC. Il permet de choisir les mesures qui répondront au mieux aux enjeux précités.

Le DAE est élaboré conjointement par la structure agréée et l'opérateur environnemental du site concerné.

Identification du demandeur :

Dénomination	
Nom, Prénom des associés (le cas échéant)	
Date de création ou d'installation	
Adresse	
Téléphone	
E-mail	

Carte d'ensemble des ilots de l'exploitation :

I.1 Volet agricole

I.1.1 - Présentation générale de l'exploitation

Historique de l'exploitation et de l'installation

Main d'œuvre : Nombre d'UTH

Surfaces :

SAU (propriété, baux, location verbale, convention de pâturage (avec quel propriétaire ?)

Assolement et localisation des terres

Irrigation (modalité et nombre d'ha irrigués)

Commercialisation des cultures de vente

Système d'élevage :

Cheptel et race

Gestion de la reproduction (périodes de vêlage/agnelage), type de renouvellement ...

Commercialisation (produits et types d'animaux vendus, à qui, SOQ...)

Estive collective, mise ou prise en pension, hivernage (transhumance inverse ...)

Autosuffisance, achats extérieurs

Moyens de production :

Bâtiments et Matériel :

Diversification / Travail à l'extérieur

Evolutions de l'exploitation/ projets

I.1.2 - Pratiques culturales et utilisation des terres et pratiques

Reprise du RPG pour localiser les surfaces et IAE susceptibles d'être concernées par une mesure.

N° d'ilot ou de parcelle	Type d'utilisation	Pratiques culturales (fertilisation, phytos, rotations, irrigation)	IAE ou autres éléments présents sur la parcelle*
	Prairie permanente fauchée		
	Prairie temporaire		
	Culture		
	Prairie permanente pâturée		
	Parcours		
	Prairie humide		
	...		

*relève du volet écologique mais plus simple de ne faire qu'un seul tableau

I.1.3 - Synthèse de cet état des lieux (points forts, points faibles, enjeux) et préconisations éventuelles

I.2 - Volet écologique reprise du PAEC

I.2.1 - Contexte général

a - Environnement physique :

b - Zonages environnementaux :

I.2.2 - Les enjeux du PAEC pour la zone en question

a - Reprise des zonages du PAEC et cartes de croisement avec le RPG

b - Éléments sur les parcelles (cf. I.1.2)

I.3 - Croisement entre les objectifs du PAEC et les enjeux de l'exploitation

Description des Objectifs du PAEC + synthèse du diagnostic agri environnement de l'exploitation

I.4 - Synthèse de cet état des lieux (éléments retenus) et préconisations de mesures

I.4.1 : Mesures retenues :

N° ilot	Mesure	Surface

I.4.2 - Cartographie des surfaces engagées :

Partie II

DAE complémentaire mesure 70.10

Surfaces herbagères et pastorales

Prairies

II.1 - Compléments sur les volets agricoles et écologiques :

Numéro d'ilot ou de parcelle	Type d'utilisation	Nombre espèces liste plantes indicatrices
	Prairie permanente fauchée uniquement	
	Prairie permanente fauchée et pâturée	
	Prairie permanente pâturée uniquement	

II.2 - Points de contrôle :

- Présence du diagnostic
- Présence du cahier d'enregistrement à jour
- Présence des 4 plantes indicatrices

Partie III

DAE complémentaire mesure 70.10

Surfaces herbagères et pastorales

Entités collectives et individuelles

(mesure localisée et système)

III.1 - Compléments sur les volets agricoles et écologiques :

Numéro d'ilot ou de parcelle	Surfaces	Plage d'effectifs borne mini et maxi	Indicateurs (présences de plantes indicatrices, taux de prélèvements...)

III.2 - Points de contrôle :

- Présence du diagnostic
- Présence du cahier d'enregistrement à jour
- Respect des plages, des taux de prélèvements et de l'absence de dégradations

Partie IV

DAE complémentaire mesure 70.13

Maintien de l'ouverture des milieux

IV.1 - Compléments sur le volet agricole et écologique

N° ilot	Description du milieu	Commentaire
	<i>Etat de fermeture</i>	<i>Pratiques actuelles</i>

IV.2 - Plan de gestion

N° Ilot	Type de milieu	Préconisation	Modalité d'intervention	Points de contrôle
		<i>Taux de recouvrement de ligneux à maintenir, espèces à éliminer</i>	<i>Méthode (pâturage, broyage...), période d'intervention</i>	

IV.3 – Points de contrôle

- Présence du diagnostic et plan de gestion
- Présence du cahier d'enregistrement à jour
- Points de contrôle du plan de gestion

Partie V

DAE complémentaire mesure 70.12

Protection des espèces

V.1 - Compléments sur le volet écologiques :

- espèces présentes ou habitat / cartographie

V.2 - Compléments sur les volets agricoles et écologiques :

Numéro d'îlot ou de parcelle	Type d'utilisation	Espèces présentes
	Prairie permanente fauchée uniquement	
	Prairie permanente fauchée et pâturée	
	Prairie permanente pâturée uniquement	

V.3 - Plan de gestion :

N° îlot ou de parcelles	Enjeux	Objectifs	Dates d'utilisation préconisée	Pratiques préconisées <i>cf. contenu minimal cahier des charges</i>	En cas d'aléas climatique	Points de contrôle
				<i>Chargement préconisé, respect de certaines pratiques de fauche, mise en défens...</i>		

V.4 - Points de contrôle :

- Présence du diagnostic et plan de gestion
- Présence du cahier d'enregistrement à jour
- Points de contrôle du plan de gestion

Partie VI

DAE complémentaire mesure 70.14

Entretien durable des Infrastructures Agroécologiques

VI.1 - Complément du diagnostic agricole et écologique

N° ilot ou de parcelle	Type IAE présentes	Surface ou mètre linéaire	Pratiques actuelles	Commentaires

VI.2 - Plan de gestion :

N° ilot ou de parcelles	Type IAE	Préconisation d'amélioration	Points de contrôle
<i>Exemple</i>	<i>Ligneux</i>	<i>Type de taille : Type d'outil : Nombre de taille : Période d'intervention</i>	
	<i>Mare</i>	<i>Modalité d'intervention : débroussaillage / curage... Date / fréquence d'intervention : Modalité d'entretien : lutte manuelle/ mécanique... Condition accès aux animaux : date, chargement max, interdiction d'abreuvement ...</i>	
	<i>Fossé</i>	<i>Modalité d'entretien : lutte manuelle / mécanique ; liste des EE à éliminer Date / fréquence d'intervention :</i>	

VI.3 - Points de contrôle :

- Présence du diagnostic et plan de gestion
- Présence du cahier d'enregistrement à jour
- Points de contrôle du plan de gestion

Partie VII

DAE complémentaire mesure 70.10

Amélioration de la gestion des surfaces H et P

VII.1 - Compléments DAE volet agricole :

VII.1.1 : Pratiques de pâturage actuelles : calendrier sur l'année

De la sortie des animaux à leur rentrée en bâtiment, quel est le circuit de pâturage sur les ilots de l'exploitation ? avec quels lots d'animaux ? avec quelle pratique ? (parc/garde), par grands quartiers homogènes (en termes de grands types de milieu : parcours, surfaces cultivées/récoltées).

Formalisation par carto printemps/été/automne/hiver ?

- **Mouvements du troupeau sur la saison**

Périodes de pâturage	Secteurs utilisés	Commentaires

Le calendrier de pâturage est susceptible de varier en fonction de la météorologie de l'année et de la prédation. Les dates ne sont donc qu'indicatives.

VII.1.2. Equipements pastoraux existant. Abreuvement ?

Atouts et contraintes en lien avec le multiusage (chasse, prédation...)

VII.2 – compléments DAE volet écologique :

VII.2.1 - Habitats naturels et semi-naturels concernés par les pratiques pastorales

a - *État de référence* : à voir le niveau de détail qui peut être fourni sur la localisation de la flore, espèces rares ...

b - *Données sources* :

VII.2.2 - Espèces végétales et animales, communautaires ou patrimoniales, concernées par les pratiques pastorales

a - *État de référence* :

b - Données sources :

VII.2.3 - Synthèse sur les enjeux pour le volet écologique

VII.3 - Le plan de gestion éco-pastoral : croisement entre enjeux pastoraux et écologiques

VII.3.1. Analyse croisée et bilan des précédentes mesures

VII.3.2. Plan de gestion : voir ci-dessous

VII.3.3 Points de contrôle

- Présence du diagnostic et plan de gestion éco-pastoral
- Présence du cahier d'enregistrement à jour
- Eléments techniques du plan de gestion dans le tableau ci-dessus

Mesures spécifiques de gestion : PA-XX0X- (Tableau à supprimer ??)

Localisation	Enjeux/milieu	Objectifs	Engagement	En cas d'aléas clim.	Indicateur de résultat	Points de contrôle
ilots regroupés par type de milieu avec un même enjeu et mode de gestion	Préservation des espaces favorables à la nidification du tétras lyre	Pas de perturbation des nichés et laisser une végétation herbacée haute.	Pas de pâturage avant le 15 août.	Pas de marge de manœuvre.	Pas de trace de pâturage avant le 15 août.	
Secteur 8	Préservation des espaces favorables à la nidification du tétras lyre	Pas de perturbation des nichés et laisser une végétation herbacée haute.	Pas de pâturage avant le 15 août.	Marge de manœuvre possible à partir du 1 ^{er} août.	Pas de trace de pâturage avant le 15 août sauf si aléas.	

Les dates de pâturage sont données à titre indicatif et peuvent varier d'une année sur l'autre en fonction de la ressource en herbe disponible (conditions climatiques).

Quel mix des 2 ? éléments à ne pas oublier ... A compléter avec les préconisations indiquées dans le catalogue national

Grille d'évaluation de la pression de pâturage « générale 2013 »

OBSERVATIONS VISUELLES	Prélèvement herbacé	Mode gest
Pas de pâturage : aucune trace de passage, absence de signes de piétinement, crottes, traces de laine...		
Traces de passage rapide du troupeau : coups de dents épars, herbe plus ou moins couchée dans faciès productif, quelques crottes présentes.	< 20 %	Passa rapi
Prélèvement herbacé faible : les bonnes espèces constituant le fin (légumineuses, bonnes graminées, autres), sont consommées irrégulièrement ; le risque de gaspillage est important (herbe couchée dans faciès productif). <i>Coups de dents épars sur feuillages arbustifs les plus appétents</i>	20 à 40 %	Tr
Prélèvement herbacé irrégulier : dans l'ensemble, le fonds pastoral est consommé ; les espèces moins appétentes sont consommées partiellement et irrégulièrement par taches ou trouées ; peu d'incursions dans les zones embroussaillées moins pénétrables (pâturage concentré sur les zones ouvertes). Le stock sur pied en sec n'est pas attaqué. <i>Les feuillages les plus appétents sont partiellement prélevés, pas d'impact sur les autres arbustifs consommables.</i>	40 à 60 %	Pâtur mod
Prélèvement herbacé important : l'ensemble de la strate herbacée est mangé assez régulièrement ; il subsiste des touffes de refus ; exploration très partielle des plages embroussaillées moins pénétrables, qui se traduisent au fil des temps par quelques passages visibles. Pâturage régulier d'au moins 80 % de la surface accessible Le stock sur pied en sec (de l'année précédente) est peu attaqué par les ovins, plus par les bovins et les équins. <i>Impact visible sur arbustifs consommables.</i>	60 à 80 %	Entre
Pelouse raclée : l'ensemble de la strate herbacée est très bien consommée, avec un aspect de la pelouse ras et régulier ; les refus d'espèces grossières sont rares ou inexistantes ; les espèces les moins appétentes sont irrégulièrement consommées (carex toujours vert, brachypode de Phénicie). Exploration des plages embroussaillées denses et peu pénétrables (épineux) ; ouverture de passages bien marqués. Pâturage régulier de la totalité de la surface accessible Prélèvement marqué dans le stock sur pied en sec (de l'année précédente), plus complet par bovins et équins. <i>Impact important sur arbustifs consommables.</i>	80 à 100 %	Impa

Grille d'évaluation de la pression de pâturage « queyrelin 2013 »

1- Touffes de queyrel (fétuque paniculée)

(Les niveaux croissants dans la grille n'ont pas été calés sur des niveaux de prélèvements réels étalonnés)

0	Aucune touffe n'est pâturée
1	Quelques extrémités de feuilles peuvent être consommées ; les épis sont broutés en partie.
2	Des extrémités de feuilles sont consommées ; les épis sont broutés pour la plupart.
3	Tous les épis sont broutés, les feuilles sont nettement consommées ; les touffes présentent un aspect lâche.
4	La plus grande partie des feuilles est consommée ; les touffes présentent un aspect compact.
5	Les touffes sont broutées très ras, il n'en reste que la base.

2- Entre les touffes de queyrel

Appliquer la grille « générale »

d'évaluation de la pression de pâturage « pelouse nivale 2013 »

rantes dont la hauteur de pousse est très limitée étant donnée la brièveté de la saison utile de végétation. Il devient q niveaux de pâturage. La proposition est de simplifier une appréciation en trois niveaux de pâturage

	OBSERVATIONS VISUELLES
	Pas de pâturage ; pas de crottes observées.
	Les meilleures espèces (légumineuses, dont le trèfle alpin, plantain des Alpes) sont consommées, des crottes sont présentes ; il reste encore de la ressource pastorale.
	L'ensemble de la strate herbacée est bien raclé, à l'exception de quelques rares touffes refusées ; les espèces les moins appétentes sont consommées irrégulièrement ; il reste peu de ressource facilement exploitable par les troupeaux.
	L'ensemble de la strate herbacée est fortement raclé ; les espèces les moins appétentes sont nettement consommées, il ne reste plus de ressource pastorale.